

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 – 074

Objet : Vérification électrique des groupes électrogènes sur l'Air de Grand Passage provisoire.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise,
Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 du 23 avril 2026 relative aux délégations d'attribution du Président,

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la vérification électrique des groupes électrogènes installés sur l'Air de Grand Passage provisoire afin de garantir la sécurité des personnes amenées à utiliser les lieux. Cette vérification doit permettre de s'assurer de la conformité des installations aux normes en vigueur, de prévenir tout risque électrique et d'assurer un fonctionnement sécurisé et fiable des équipements.

DECIDONS

ARTICLE 1

D'accepter et de signer la proposition de la société INÉO, dont le siège est situé sise 5 avenue Henri Adnot – CS 90117, 60201 Compiègne Cedex, pour un montant de 1 023.00 € HT, soit 1 227.60 € TTC.

- ARTICLE 2** Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, cette décision sera transmise en Sous-préfecture de Senlis au titre du contrôle de légalité. Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion ;
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ;
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).
 - La société INÉO

Fait à Senlis, le 04 JUIN 2026

Certifié exécutoire compte tenu :

de la transmission en Sous-Préfecture le : 08 JUIN 2026

de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 08 JUIN 2026

Alain **BATTAGLIA**

Président de la Communauté de Communes
Senlis Sud Oise



Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Jean-Baptiste L. GRAIS



CCSSO

A l'attention de Jerome LEFEUVE

Devis envoyé par mail à jerome.lefeuve@ccsso.fr

Compiègne, le 22 mai 2026

Devis N° 164DEV26

SENLIS

**VERIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUE
GROUPE ELECTROGENE**

Le Responsable d' Affaires

T. CARPENTIER



INEO Réseaux Nord Est - Agence Aisne et Oise

5 avenue Henri Adnot - CS 90117 - 60201 COMPIEGNE CEDEX

Tel : 03 44 90 99 05 - Fax : 03 44 90 98 99 - SIRET : 381 287 101 00178 – APE 4222Z

www.equans.com

Siège social : INEO Réseaux Nord Est - 76 avenue Raymond Poincaré - BP 37851 - 21078 DIJON cedex

SNC au capital de 1 536 759 euros - RCS Dijon 381 287 101 – TVA intracommunautaire FR67 381 287 101

Compiègne , le : 22/05/2026
DEVIS N° : 164DEV26

[illegible]